



Mots. Les langages du politique

84 | 2007

Politiquement sportif

Philippe Braud, *Sociologie politique*

Paul Bacot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/1076>

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2007

Pagination : 104-109

ISBN : 978-2-84788-112-7

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Paul Bacot, « Philippe Braud, *Sociologie politique* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 84 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2009, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/1076>

© ENS Éditions

la fameuse émission *100 minutes pour convaincre* (lors de laquelle Nicolas Sarkozy s'était confronté à Tariq Ramadan), montre l'influence de l'évènement médiatique sur la formation du jugement des téléspectateurs ; ici, la prestation produit un effet nettement positif sur la majorité des téléspectateurs enquêtés (p. 196). D'un autre côté, l'ouvrage montre bien comment, si la communication de Nicolas Sarkozy peut influencer l'opinion publique, la réciproque est également vraie : l'homme étudie de très près les sondages avant ses prises de position publiques.

Ce livre dévoile au bout du compte une stratégie de communication parfaitement rationalisée qui, en s'adaptant aux attentes et logiques médiatiques, a accompli l'exploit d'effacer l'image du « traître », celle du « petit commis » d'Édouard Balladur, derrière celle du « présidentiable ». Selon les auteures, Nicolas Sarkozy est ainsi l'incarnation de l'« homme cathodique » évoqué par Jean-Marie Cotteret, et un excellent révélateur des transformations de la communication politique.

Valérie Sala Pala

INED (Paris), Université de Rennes 1, Institut d'études politiques, CNRS (CRAPE)
vsalapala@aol.com

Sociologie politique

Philippe Braud

2006 [8^e édition ; 1^{re} édition : 1992], Paris, LGDJ, (Manuel), 744 p.

La science politique traite-t-elle du discours politique, des langages du politique, des mots du politique ? Si oui, en parle-t-elle peu ou beaucoup, et qu'en dit-elle ? Les manuels et traités peuvent nous fournir quelques éléments de réponse, en cela qu'on peut considérer qu'ils rendent compte de l'état de la discipline et qu'en tout état de cause, ils l'influencent considérablement. Le rapport qu'ils entretiennent à elle n'est pas, de ce point de vue, sans rappeler celui que le dictionnaire entretient à la langue qu'il décrit. Traités et manuels seront donc pris comme un bon indicateur de la place réservée à ces questions par les politologues¹, du moins dans la présentation qu'ils donnent de leur science au public étudiant.

La lecture de ces ouvrages didactiques conduit à la conclusion que la science politique parle peu de discours, de langages, et a fortiori, de mots. On peut trouver cette observation quelque peu surprenante. En effet, quand la politologie aborde la question, c'est souvent pour se demander si son objet

1. Nous utilisons ici *politologue* pour dénommer le chercheur en science politique et *politicien* pour dénommer l'acteur professionnel de la scène politique. La discipline par laquelle le premier observe le second est appelée indifféremment par nous *science politique* ou *politologie*.

– le politique – ne serait pas principalement, voire uniquement, du discours, et donc finalement des mots. Le sens commun va d’ailleurs volontiers dans cette direction : la politique est facilement ramenée à de la pure parlote – au service d’ambitions réputées personnelles et de querelles jugées fort éloignées des préoccupations des citoyens.

De fait, si la chose n’est jamais totalement ignorée par les ouvrages proposés aux étudiants de la discipline, les développements de quelque importance consacrés à la parole politique y sont rares. D’ailleurs, il est clair que la science politique a depuis une cinquantaine d’années beaucoup emprunté à la sociologie, après s’être nourrie des acquis du droit et de la géographie ; qu’elle s’est plus récemment enrichie des travaux de l’anthropologie et de l’histoire, voire de la psychologie ; mais que les sciences du langage ont été fort peu mobilisées – celles de l’information et de la communication l’ayant été davantage.

La science politique n’ignore certes pas les idéologies, les doctrines, ni les programmes : une part non négligeable de sa production en fait au contraire ses objets principaux. Mais le plus souvent, ce qui est dit ou écrit en politique est en quelque sorte considéré en tant que tel, sans intérêt particulier pour la façon dont cela est dit ou écrit. Finalement, la pratique discursive semble avoir du mal à se faire une place entre ce qui est présenté comme étant la pensée, d’un côté, et l’action, de l’autre. Si l’on met évidemment à part le « Que sais-je ? » de Christian Le Bart (1998), un rapide tour d’horizon de quelques ouvrages parmi les plus utilisés par les étudiants des instituts d’études politiques et des facultés de droit ne permet guère de relever de nombreux développements dans le domaine des langages du politique.

Ainsi, l’index du manuel de Dominique Chagnollaud (2006) ne comporte parmi ses entrées ni *mot*, ni *langage*. Si l’on y trouve (seulement depuis la dernière édition) *discours politique* et *communication verbale*, ces références ne renvoient qu’à une demi-page, dans un sous-paragraphe consacré à la communication – synthétisant rapidement mais clairement en quoi celle-ci constitue, avec la représentation et la décision, l’une des trois composantes du métier politique, et comment elle peut prendre des formes « silencieuse », « verbale » (le « discours politique ») ou « écrite » (p. 291-292). En fait, c’est assez logiquement que cet ouvrage de dimension modeste n’accorde pas une grande place à cette question.

La lecture des deux volumes de Bernard Denni et Patrick Lecomte (1999) est plus surprenante. La taille de l’ouvrage est plus importante et, surtout, l’optique affichée doit beaucoup à l’anthropologie : rites et symboles y occupent une place de choix. Pourtant, la dimension lexicale en est pratiquement absente.

L’observation doit être plus nuancée s’agissant du traité de Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki (2002). L’index ne comporte ni *discours*, ni *mot*, ni *langage* ; la table des matières ne laisse supposer l’existence d’aucun développement spécifique consacré à ces thèmes. Mais la lecture attentive du

texte, long et dense, relativise quelque peu ces constats de départ. Pour autant, les mots ne retiennent pas vraiment l'attention des auteurs – ce qui ne veut évidemment pas dire qu'ils n'en traitent pas dans d'autres publications.

Le dernier manuel consulté est celui de Dominique Colas (2006). Si les entrées *mot* et *discours* sont encore absentes de l'index, *langage* y figure, de même que *symbole*, *symbolique*. Quelques pages de la première partie traitent de « communication et langage », mais d'un point de vue très général. C'est à l'intérieur de la troisième (intitulée « Modes de communication ») que se trouve l'essentiel, notamment dans deux passages titrés « Pouvoir de la parole et parole du pouvoir » et « L'écriture est-elle un appareil de pouvoir ? ». L'auteur indique que « trois types de moyens de communication semblent se présenter comme ressource politique : les images, la langue parlée, l'écriture » (p. 339). Quarante pages sont dédiées au développement de cette formule, ce qui pourrait invalider le constat général établi jusqu'ici. Mais s'il convient de créditer Dominique Colas d'un appréciable appétit pour la chose langagière, l'appréciation doit être relativisée par la tonalité générale du propos, relevant souvent plus (selon les critères courants) de l'anthropologie ou de la sociologie générale que de la sociologie politique. L'histoire, la littérature ou l'art sont souvent mobilisés en lieu et place de la réalité politique contemporaine. Loin d'être inutiles, ces développements sont d'un grand intérêt et d'une réelle originalité. Mais tout se passe comme si ce genre de considérations plus ou moins linguistiques avait du mal à s'articuler à une sociologie empirique du métier politique et des luttes politiciennes.

On n'en remarquera que davantage la place accordée à la dimension lexicale et discursive du politique par Philippe Braud, dont une huitième édition de son *Sociologie politique* est sortie en librairie à la fin de 2006. Pourtant, la seule consultation du lexique ne serait guère encourageante : ni *discours*, ni *langage*, ni *mot*, de nouveau – même si l'on note les entrées *communication politique*, *sémiologie* et *symbolique*. La table des matières est par contre beaucoup plus révélatrice du contenu. La troisième section du second chapitre est intitulée « le travail du symbolique », tandis que celle du cinquième chapitre traite de « la communication politique dans les médias ». Plus important pour nous, un sous-paragraphe du onzième et dernier chapitre, de nature épistémologique, s'intéresse aux « production et réception du discours savant » et aux « biais et contraintes du langage » dans l'élaboration du discours scientifique. Mais non content de s'interroger sur le langage du politologue, Philippe Braud consacre la troisième section de son neuvième chapitre au « travail politique », dans une perspective accordant d'emblée une place centrale au discours.

L'auteur part, très classiquement aujourd'hui, du caractère de plus en plus professionnalisé de la vie politique, et s'interroge donc sur la spécificité du métier de politicien, dont « une composante, visiblement essentielle, renvoie à l'exercice de la parole » (p. 538) – une parole dont on peut dès lors se

demander si elle est efficace, ou stérile et parasitaire. La réponse est claire : si le sens commun oppose les mots et les actes, voyant dans les premiers quelque chose de superflu et de nuisible, le savant considère quant à lui que les uns et les autres sont indissociables et contribuent tout aussi positivement au travail politique. Philippe Braud ne remet pas vraiment en cause la distinction action-parole, pas plus qu'il ne s'écarter d'un travail politique réputé ne pouvoir être que celui du politicien professionnel, et notamment du décideur institutionnel effectif ou potentiel. Là n'est donc pas son originalité dans le paysage politologique. Mais il prend en quelque sorte au sérieux la dimension discursive et langagière de l'action politique qu'il décrit comme étant dotée de « deux visages » (p. 538) : tout politique cherche selon lui à réaliser ses objectifs en agissant soit sur la réalité, soit sur les représentations du réel et du désirable – et donc de l'écart entre les deux. Renvoyant d'emblée à Murray Edelman, l'auteur va montrer que ces deux dimensions sont étroitement liées.

Si l'action politique est décrite comme comportant trois niveaux d'opération – la conception, la communication, l'action –, c'est pour lui au niveau communicationnel que se manifeste le plus visiblement l'intervention de l'instance politique. Et comme l'action concrète produit souvent des résultats décevants, et qu'elle peut même s'avérer impossible, l'impuissance du politique ne pourra être surmontée que par l'action symbolique : recherche d'effets d'annonce, reconstruction des perceptions, restructuration des attentes. Philippe Braud n'ira pas pour autant jusqu'à nier qu'en démocratie, les faits finissent par l'emporter sur les représentations fausses. L'action réputée concrète semble donc non seulement bien distincte de l'action discursive, mais elle est de surcroît posée comme décisive en dernière instance. Reste que, pour l'auteur, « les luttes politiques sont dominées par la compétition permanente pour l'imposition du sens légitime à donner à l'action conduite » (p. 545) – ce qui justifie toute l'attention accordée au langage, auquel sont consacrées près d'une vingtaine de pages.

Rappelant que le langage est un système organisé de signes porteurs de sens à travers une symbolique partagée, qu'il peut être écrit ou oral, mais aussi non verbal (liturgie protocolaire, théâtralisation de la communication, décorum, choix des lieux et des moments, style du service d'ordre), Philippe Braud s'en tient à sa forme discursive et en cherche les spécificités dans le monde politique – celui de l'action des gouvernants et des représentants. Le programme de travail est clairement affiché : il s'agit d'étudier « les rapports qui se nouent entre le langage politique et les possibilités de la langue, les contraintes qui gouvernent ses usages, notamment en relation avec les vecteurs utilisés, et les fonctions que l'on cherche à lui faire remplir » (p. 546).

Si les contenus des discours sont variés, dépendant du statut du locuteur, du public destinataire et du contexte dans lequel ils s'inscrivent, le nombre de registres est réduit. En la matière, l'auteur liste : l'énoncé performatif (John

Austin et Pierre Bourdieu sont évidemment mobilisés sur cette question) ; le discours d'intention (que les cycles d'alternance courts rendent plus modéré et prudent) ; le jugement d'appréciation (fondé sur la comparaison dans l'espace et dans le temps, d'où l'importance stratégique des référentiels retenus) ; l'appel aux valeurs (par la mobilisation combinée de la raison et de l'émotion).

Le discours étant une relation locuteur-public-vecteur de communication, plusieurs types de contraintes apparaissent, liées à la relation du locuteur à son public (contrainte de rôle et contrainte de cible), à la relation du locuteur à la conjoncture (exigences de l'actualité et nécessaire affichage de la continuité de la personne), à la relation du locuteur aux vecteurs de communication de masse (adaptation à la technique).

Mais quelles sont donc les fonctions du discours politique ? Il s'agit d'abord, pour Philippe Braud, de structurer des identités, d'assigner une place à chacun dans le champ politique. C'est là que les mots prennent toute leur importance, qu'il s'agisse de jouer des connotations valorisantes ou dévalorisantes, de faire l'usage qui convient des mots marqueurs et des mots de passe, de lutter pour l'imposition d'un positionnement sur l'axe droite-gauche, de mener la bataille des dénominations et des sigles, d'introduire emprunts et néologismes, de manier la litote ou la métaphore. Mais il s'agit aussi d'affirmer un pouvoir d'emprise, notamment à travers des signes linguistiques précis attestant du respect de la procédure, dans la revendication de la fonction de porte-parole autorisé, ou encore avec l'imposition d'un schéma d'interprétation du réel. L'auteur signale enfin une troisième fonction du discours politique : la construction d'une causalité. L'action politique doit apparaître comme déterminante, ce qu'essaient de rendre évident les mots, mais aussi des rituels de toutes natures.

Quand on aura ajouté que la compétence politicienne consiste d'abord à savoir plaider (en petit comité comme en meeting ou à la télévision), mais aussi à participer à des processus décisionnels (y compris à travers de multiples textes qui resteront sans suite : les propositions de lois), à décider ou à endosser des décisions (par la signature et par le discours de justification) et enfin à contrôler (notamment par des questionnements écrits ou oraux) – on aura pris la mesure de la place du langage en politique. On pourra même être tenté de se demander si le politique peut se définir en dehors du langage.

Le seul précédent d'aussi longs développements sur cette question dans les ouvrages didactiques de science politique est bien sûr fourni par le cas très particulier des quatre volumes de synthèse dirigés par Madeleine Grawitz et Jean Leca il y a maintenant plus de vingt ans (1985). Le premier tome permettait à Jacques Lagroye de titrer un paragraphe « La parole et la soumission ». Mais c'est le troisième qui contenait deux développements complets intitulés respectivement « Médias et politique » et « Langage et politique ». Ce

dernier, signé de Frédéric Bon, peut être considéré comme le texte fondateur² de l'intérêt, encore assurément insuffisant, que la science politique porte à l'étude des phénomènes langagiers.

Paul Bacot

Institut d'études politiques de Lyon, CNRS (Triangle)

paul.bacot@univ-lyon2.fr

Références

- BON Frédéric, 1991, *Les discours de la politique*, textes réunis et présentés par Yves Schemeil, Paris, Economica.
- CHAGNOLLAUD Dominique, 2006 [6^e édition ; 1^{re} édition : 1997, sous le titre *Sociologie politique*], *Science politique*, Paris, Dalloz, 344 p.
- COLAS Dominique, 2006 [2^e édition ; 1^{re} édition : 1994], *Sociologie politique*, Paris, Presses universitaires de France (Quadrige/Manuels), xxviii + 280 p.
- DENNI Bernard, LECOMTE Patrick, 1999 [3^e édition ; 1^{re} édition : 1990], *Sociologie du politique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2 vol., 208 et 160 p.
- GRAWITZ Madeleine, LECA Jean éd., 1985, *Traité de science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 4 vol.
- LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien, SAWICKI Frédéric, 2002 [4^e édition ; 1^{re} édition : 1991, sous la seule signature de Jacques Lagroye], *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, Amphi, 602 p.
- LE BART Christian, 1998, *Le discours politique*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 128 p.

L'ivresse des sondages

Alain Garrigou

2006, Paris, La Découverte (Sur le vif), 126 p.

« Les sondages électoraux ne se trompent pas, ils affabulent. » Cette affirmation radicale (p. 28) pourrait résumer l'ouvrage à la fois très polémique et remarquablement documenté proposé par Alain Garrigou. Elle synthétise une bonne part des critiques émises à l'encontre des enquêtes d'opinion politique par questionnaires conduites selon la méthodologie consistant à étudier un échantillon pour connaître un univers dont celui-ci est représentatif – enquêtes couramment appelées « sondages ». Mais surtout, elle nous incite à appréhender l'objet étudié sous l'angle du discours, et plus précisément du discours politique. Nous pouvons dès lors – quitte à prendre quelque distance avec un

2. « Langage et politique » a été repris dans un recueil posthume : voir Frédéric Bon, 1991, p. 537-573.